



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**ALIMENTATION COUCHE-TARD RENOUVELLE SON PROGRAMME
DE RACHAT D' ACTIONS**

Laval (Québec) Canada – Le 26 avril 2023 – Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard ») (TSX : ATD) a annoncé aujourd'hui que la Bourse de Toronto (« **TSX** ») a approuvé le renouvellement de son programme de rachat d'actions (le « **régime** »), autorisant Couche-Tard à racheter un maximum de 49 066 629 actions ordinaires (les « **actions** »), représentant 5 % des 981 332 584 actions en circulation au 20 avril 2023. En fonction du cours actuel du titre, l'achèvement complet du régime représenterait un investissement total de l'ordre de 2,4 milliards \$ US ou 3,3 milliards \$ CAD.

Le volume transactionnel quotidien moyen pour la période de six mois précédant le 31 mars 2023 représente 1 348 269 actions. Conformément aux exigences de la TSX, Couche-Tard a le droit d'acheter, au cours d'un jour de bourse donné, un maximum de 337 067 actions, représentant 25 % du volume transactionnel quotidien moyen de ces actions.

Couche-Tard estime que le rachat d'un maximum de 49 066 629 actions dans le cadre du régime constitue une utilisation appropriée de ses fonds et un investissement souhaitable pour elle et, par conséquent, serait dans le meilleur intérêt de Couche-Tard. En procédant à de tels rachats, le nombre d'actions en circulation sera réduit, ce qui entraînera une augmentation proportionnelle de la participation de tous les autres actionnaires de Couche-Tard.

Couche-Tard peut racheter jusqu'à 49 066 629 actions sur le marché libre par l'entremise de la TSX et autres systèmes de négociation canadiens, de temps à autre, au cours de la période de douze mois commençant le 1 mai 2023 et se terminant au plus tard le 30 avril 2024.

Le nombre réel d'actions rachetées en vertu du nouveau régime, le moment des achats et le prix auquel les actions sont achetées seront établis selon le pouvoir discrétionnaire de la direction en fonction de facteurs tels que les conditions du marché. Toutes les actions rachetées en vertu du régime seront annulées au moment du rachat.

Le précédent régime de rachat d'actions de Couche-Tard a expiré le 25 avril 2023 et a autorisé Couche-Tard à racheter pour annulation jusqu'à 79 703 614 actions. Au cours de la période terminée le 25 avril 2023, Couche-Tard aura racheté pour annulation un total de 52 024 694 actions dans le cadre de son programme de rachat d'actions précédent par l'entremise des installations de la TSX et d'autres systèmes de négociation canadiens pour un coût total



approximatif de 2,3 milliards \$ US et à un prix moyen pondéré payé par action d'environ 44,90 \$ US ou 60,09 \$ CAD.

Dans le cadre du régime, Couche-Tard a mis en place, auprès d'un courtier désigné, un régime de rachat de titres automatique selon lequel les actions peuvent être rachetées à des moments où de tels achats seraient autrement interdits en vertu de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction de transactions sur les titres que Couche-Tard s'impose. Dans le cadre du régime de rachat de titres automatique, Couche-Tard peut, sans y être tenue, demander au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du régime de rachat d'actions avant d'amorcer une période d'interdiction de transactions sur les titres qu'elle s'est imposée. Ces achats se feront à la discrétion du courtier désigné, selon les paramètres établis par Couche-Tard avant les périodes d'interdiction de transactions sur les titres. En dehors des périodes d'interdiction de transactions sur les titres, les achats se feront à la discrétion de la direction de Couche-Tard. Le régime de rachat de titres automatique constitue un « régime automatique » aux fins de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières et a été approuvé au préalable par la TSX.

À propos d'Alimentation Couche-Tard inc.

Couche-Tard est un leader global de l'industrie du commerce de l'accommodation et de la mobilité, opérant dans 24 pays et territoires et ayant plus de 14 300 magasins, dont approximativement 10 900 offrent du carburant pour le transport routier. Sous ses bannières reconnues Couche-Tard et Circle K, elle est l'un des plus importants exploitants indépendants de magasins d'accommodation aux États-Unis et est un leader dans l'industrie du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier au Canada, en Scandinavie, dans les pays baltes, ainsi qu'en Irlande. Elle a également une présence importante en Pologne et dans la région administrative spéciale chinoise de Hong Kong. Environ 122 000 personnes travaillent dans l'ensemble de son réseau.

Pour plus de renseignements sur Alimentation Couche-Tard inc., ou pour consulter ses états financiers consolidés annuels audités, ses états financiers consolidés intérimaires non audités et son rapport de gestion, rendez-vous à l'adresse : <https://corpo.couche-tard.com>.

Personnes-ressources :

Questions des investisseurs – Relations investisseurs :

Jean-Philippe D. Lachance, Vice-président, Relations investisseurs et Trésorerie
Tél.: 450-662-6632, poste 4619
relations.investisseurs@couche-tard.com

Questions des médias – Relations avec les médias :

Lisa Koenig, Chef de service, Communications globales
Tél.: 450-662-6632, poste 6611
communication@couche-tard.com



Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué peuvent constituer des déclarations prospectives, au sens de la législation en valeurs mobilières, notamment celles concernant l'opération éventuelle. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « croire », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer », ainsi que d'autres expressions apparentées. Ces déclarations se fondent sur les croyances et les attentes actuelles de Couche-Tard et comportent des risques et incertitudes importants sur lesquels Couche-Tard n'a aucun contrôle. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats ou les mesures qu'elle adopte pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans le présent communiqué est basée sur l'information disponible en date de sa publication.